

STRATÉGIE D'ARBORISATION ET DE VÉGÉTALISATION

Présentation USSP Romandie



SOMMAIRE

- Morges – Carte d'identité
- Une stratégie d'arborisation construite et définie par la Municipalité
- La stratégie comme outil de développement durable de la ville
 - Résumé du volet A
 - Résumé du volet B
 - Résumé du volet C
- Bilan de la démarche
 - Difficultés rencontrées
 - Bénéfices effectifs
- Faire prospérer la nature en ville
 - Les enjeux pour l'administration
 - Le rôle essentiel des citoyens
- Facteurs déterminant de la démarche

MORGES – CARTE D'IDENTITÉ

- Ville de l'arc lémanique
- Située entre Lausanne et Genève
- 4 km² de superficie
- 17'000 habitants
- Traversée par l'autoroute et les voies CFF
- Label VilleVerte Suisse depuis 2019
- Cité de l'énergie Gold depuis 2022



MORGES – ORGANISATION DE LA MUNICIPALITE 2021 - 2026



Administration,
mobilité et ressources
humaines

Mélanie Wyss,
Syndique



Finances, économie,
informatique et
population

David Guarna,
Municipal



Enfance, culture et
durabilité

Vincent Jaques,
Municipal



Bâtiments, sports et
domaines

Laetitia Bettex,
Municipale



**Infrastructures
et gestion
urbaine**

Jean-Jacques Aubert,
Municipal



Cohésion sociale,
logement et sécurité

Laurent Pellegrino,
Municipal



**Urbanisme,
constructions et
espace public**

Laure Jaton,
Municipale



UNE STRATÉGIE D'ARBORISATION CONSTRUITE ET DEFINIE PAR LA MUNICIPALITE

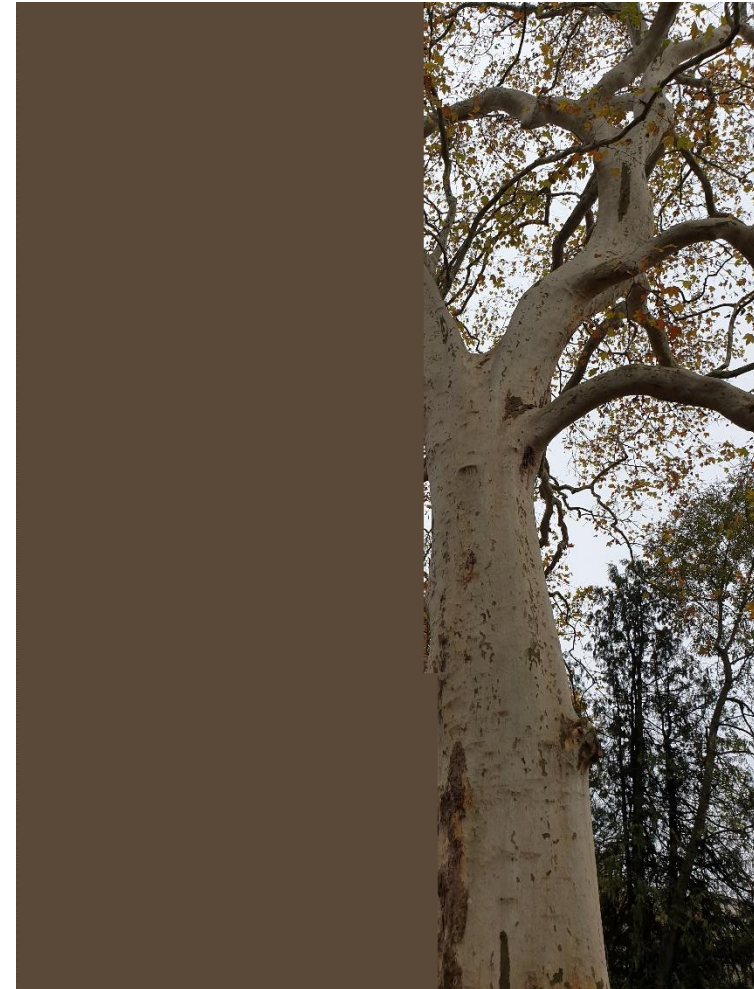
- Cette stratégie a pour objectifs de:
 - Mettre en place une politique végétale planifiée
 - Contribuer à la qualité de vie en ville
 - Rendre la ville plus résiliente face au changement climatique
 - Améliorer les conditions de vie des arbres existants et futurs
 - Définir des objectifs de canopée pour la Ville d'ici 2050
- Initiée par la Municipalité en 2021, se divise en 3 étapes :
 - Diagnostic
 - Orientation stratégique
 - Plan d'actions
- Volonté du service
 - Volonté d'aboutir sur des réalisations concrètes immédiates



UNE STRATÉGIE D'ARBORISATION CONSTRUITE ET DEFINIE PAR LA MUNICIPALITE

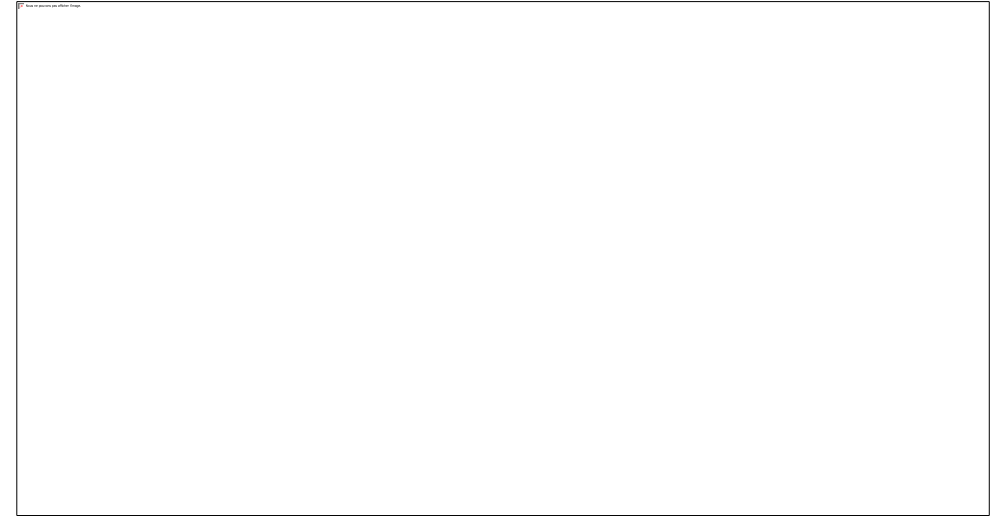
SERVICES LEADER :

- Infrastructures et gestion urbaine et Urbanisme, construction et espaces publics
 - Volonté d'actions réalisables rapidement
 - En phase avec la gestion courante de la ville
 - En phase avec le développement de la ville



UNE STRATÉGIE D'ARBORISATION CONSTRUITE ET DEFINIE PAR LA MUNICIPALITE

- Préavis de demande de crédit pour l'élaboration de la stratégie d'arborisation au Conseil communal
- Appel d'offres pour mandataires architectes-paysagistes et/ou biologistes
- Démarrage de l'étude
- Communication et consultation auprès des services internes durant l'étude
- Workshops avec la Municipalité in corpore pour clôturer chaque volet
 - Présentation du volet terminée
 - Définition et validation des orientations pour la suite
- Validation de chaque étape par exposés des motifs

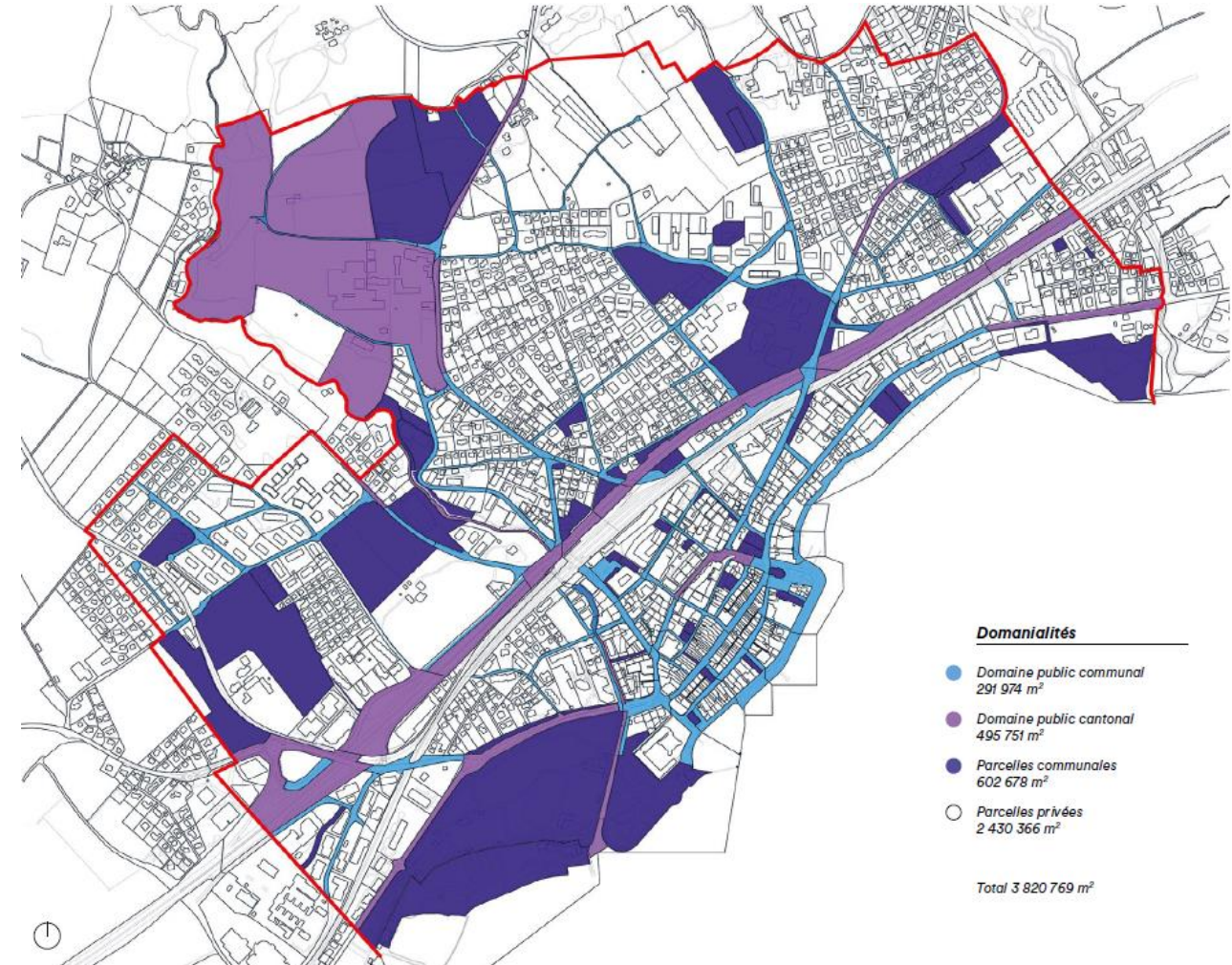


LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Diagnostic

Répartition du domaine foncier

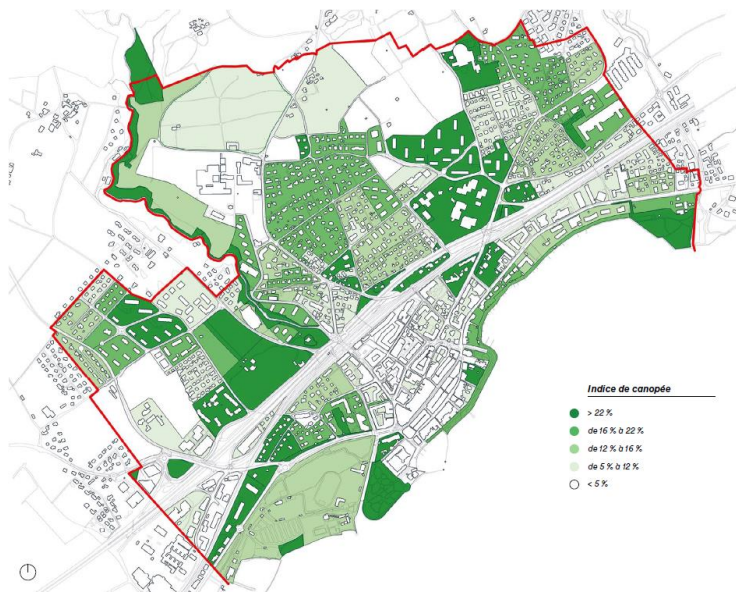
- Le territoire se subdivise en Morges :
 - Domaine public (communal 8%, cantonal 13%)
 - Parcelles communales (16 %)
 - Parcelles privées (63 %)
- Majorité du territoire aux mains de privés
- Implication de toutes et tous indispensable



LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

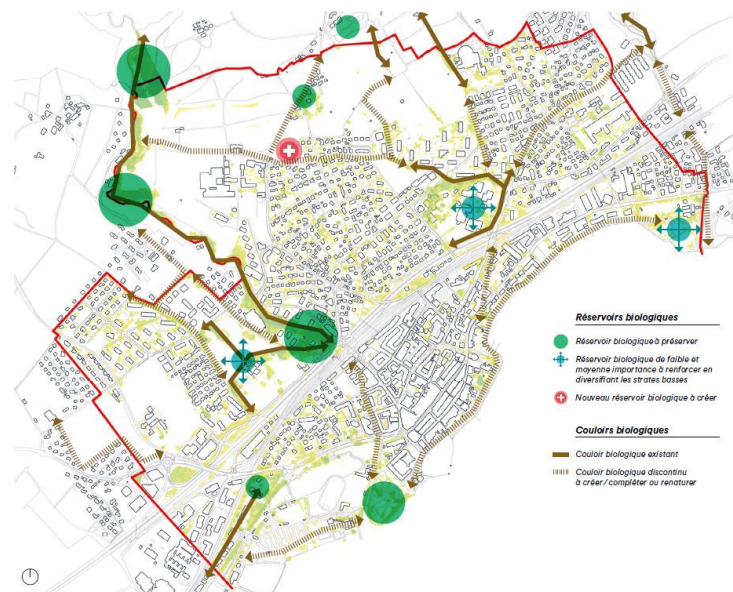
Diagnostic

Patrimoine arboré



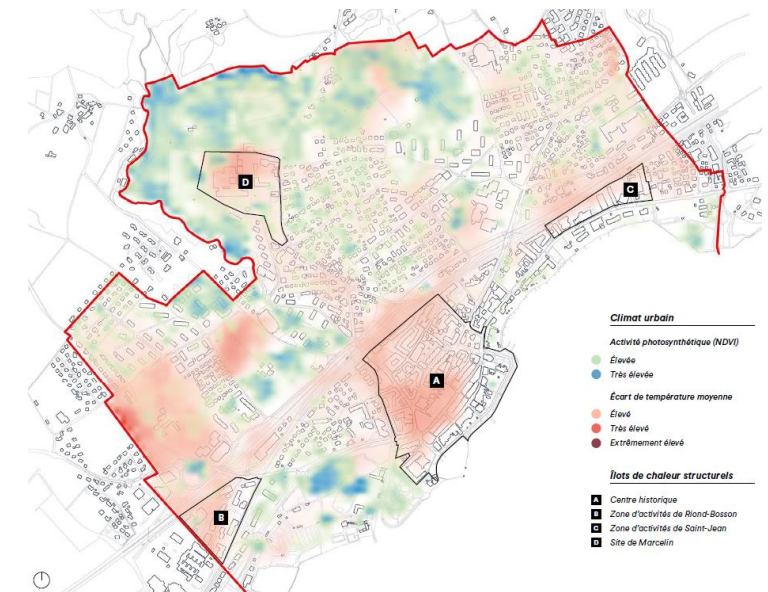
- Recul de l'arborisation
- Indice de canopée à 17%
- Grandes disparités

Biodiversité



- Discontinuités dans les couloirs biologiques
- Réservoirs biologiques existants mais isolés

Climat urbain

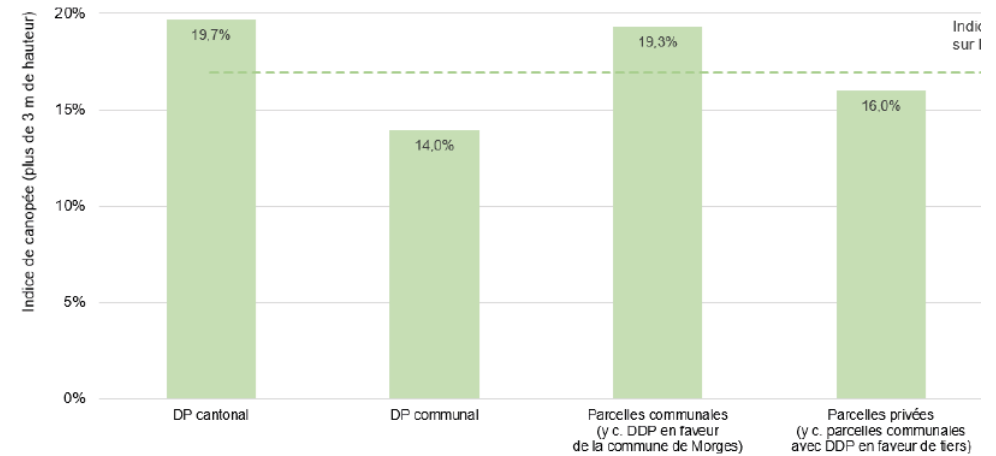


- Présence d'îlots de chaleur : centre historique, site de Marcelin et zones d'activités de Rond-Bosson et de Saint-Jean

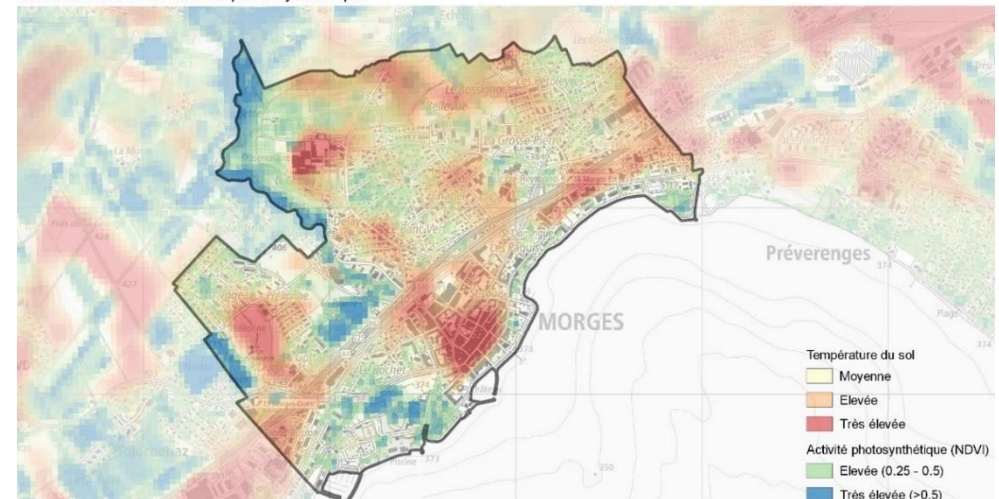
LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet A – Diagnostic

- État des lieux :
 - Recul de l'arborisation sur le territoire
 - Domaine routier et places très faiblement arborés
 - Indice de canopée morgien à 17% de moyenne
 - Végétation concentrée dans les parcs, au cordon boisé et sur le domaine privés
 - Nombreuses discontinuités dans les corridors écologiques
 - Quatre îlots de chaleur directement en lien avec le manque d'arborisation
 - Qui est propriétaire du Sol et dans quelle proportion



Ilots de chaleur et activité photosynthétique



RAPPEL DU VOLET A - DIAGNOSTIC

Enjeux globaux

- Garantir la conservation du patrimoine arboré existant
- Augmenter le patrimoine arboré et assurer sa pérennité
- Positionner le milieu urbain comme une composante active de l'augmentation de biodiversité
- Réduire les nuisances liées au contexte urbain (îlots de chaleur, bruit, pollutions et stress)
- Améliorer la qualité de vie pour le plus grand nombre

Enjeux localisés

- Enjeux par typologies d'espaces sous le prisme du paysage et des usages : spécificités, atouts et faiblesses
- Détaillé par des photographies et des coupes de principe



LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet B – Vision stratégique

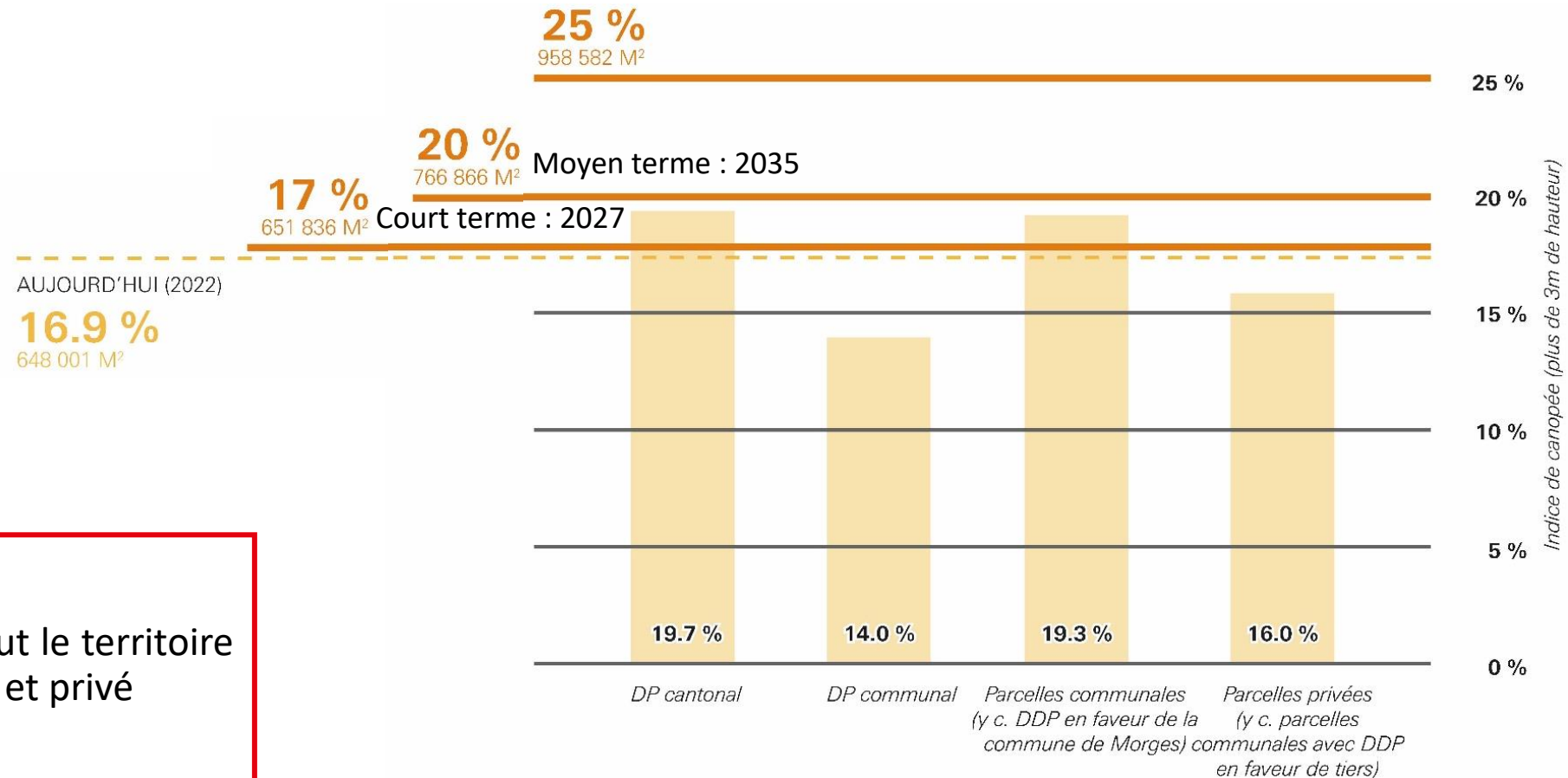
- Des objectifs généraux
 - Préserver, renouveler et renforcer le patrimoine arboré sur les parcelles privées communales et le domaine public communal et cantonal
 - Inciter les propriétaires à préserver, renouveler et renforcer le patrimoine arboré sur leur parcelles à usage privés ou collectifs
 - Préserver, renforcer et créer de nouveaux réservoirs et couloirs biologiques
 - Diminuer les îlots de chaleur en installant des arbres à grand développement et en favorisant les sols perméables et plantés



LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet B – Vision stratégique

■ Des objectifs chiffrés



LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet B – Vision stratégique

■ 4 stratégies développées :

1. Stratégie sur le domaine public communal, parcelles communales et domaine public cantonal

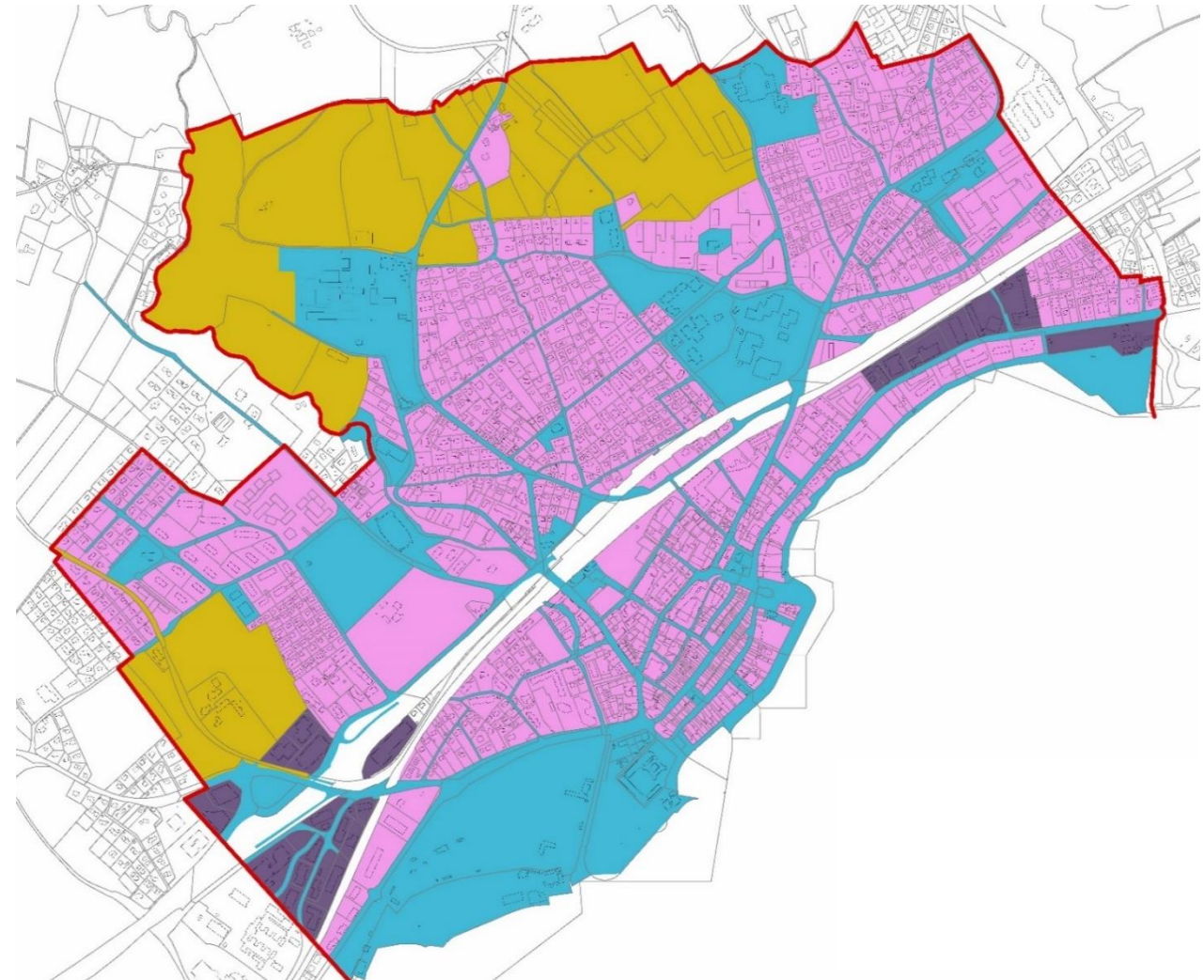
- Réseau viaire
- Places
- Parcs

2. Stratégie des franges agricoles péri-urbaines

3. Stratégie des quartiers d'habitation

- Parcs pied d'immeuble et cours
- Jardins pavillonnaires







4. Stratégie des zones industrielles et artisanales

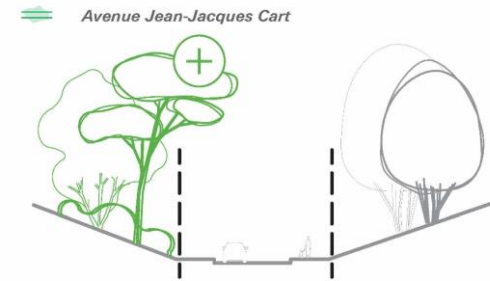


LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet B – Vision stratégique

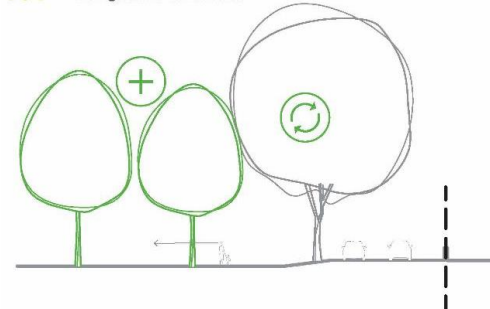
■ Des mesures illustrées

-  Renforcer le patrimoine arboré
-  Préserver et renouveler le patrimoine arboré
-  Favoriser les sols perméables et plantés
-  Abandonner les ports d'arbres architecturés
-  Mettre en œuvre des mesures d'urbanismes transitoires
-  Inciter les propriétaires à planter



Planter des masses boisées sur les talus en diversifiant les strates arbustives et arborées (arbres en tige, en cèpée et TBB)

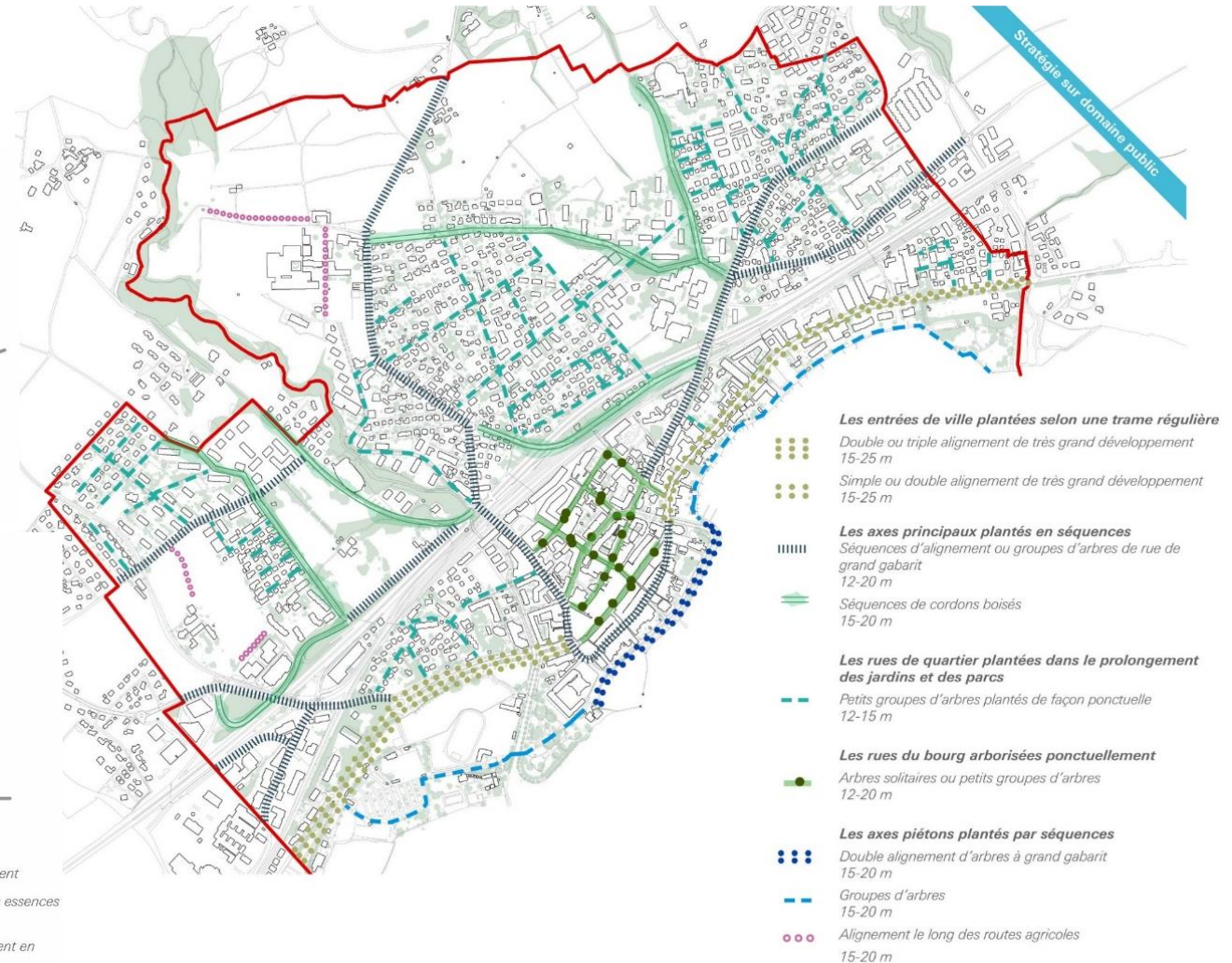
Av. Ignace Paderewski



Qualifier l'entrée de ville ouest par une séquence double ou triple alignement

Préserver et renouveler progressivement les arbres d'alignement avec des essences adaptées aux changements climatiques

Planter des rangées complémentaires d'arbres tiges à grand développement en diversifiant les essences



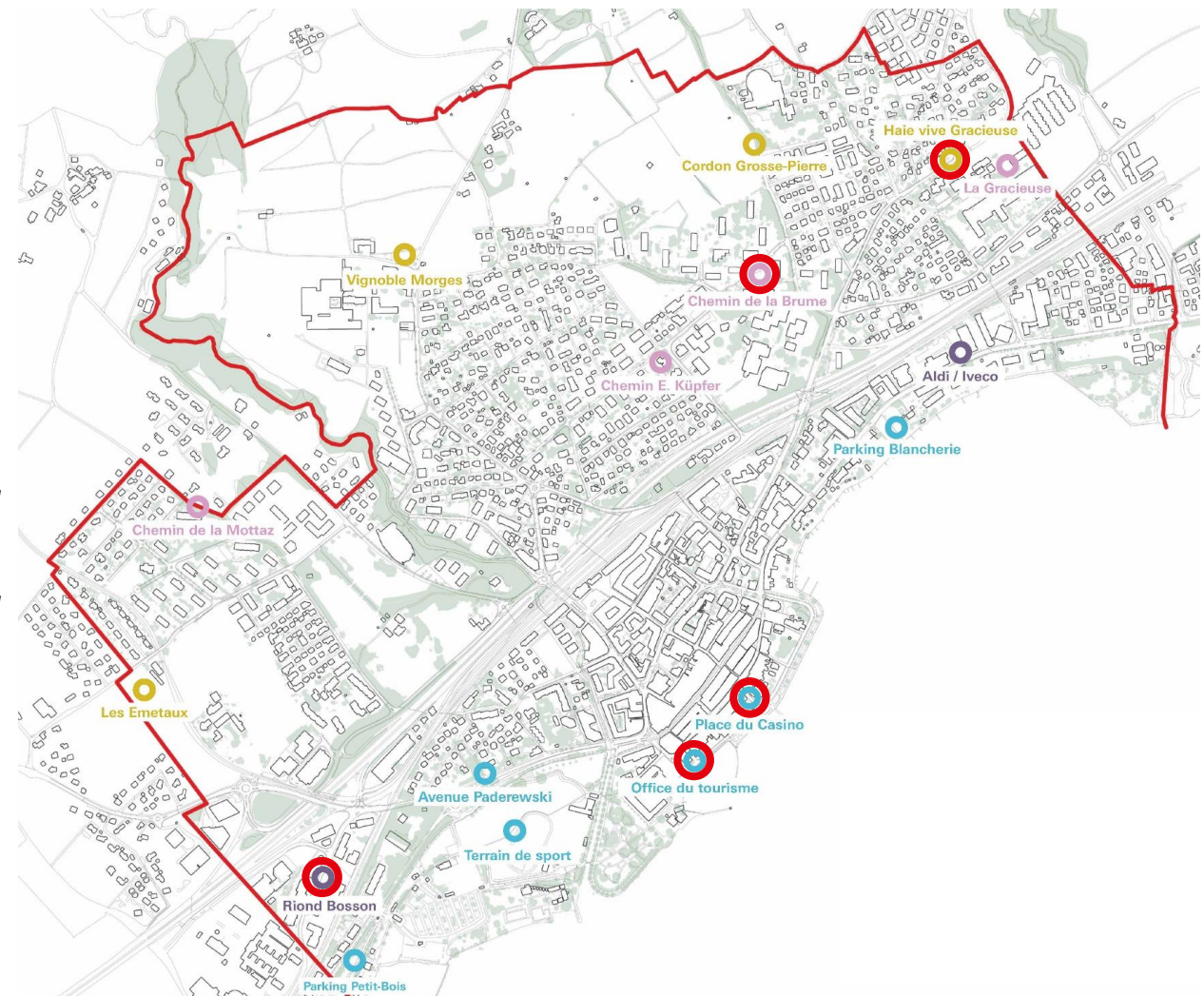
LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet B – Vision stratégique

■ 2^{ème} workshop avec la Municipalité – Juin 2022

- Présentation de la vision stratégique
- Choix des sites d'actions pour le volet C

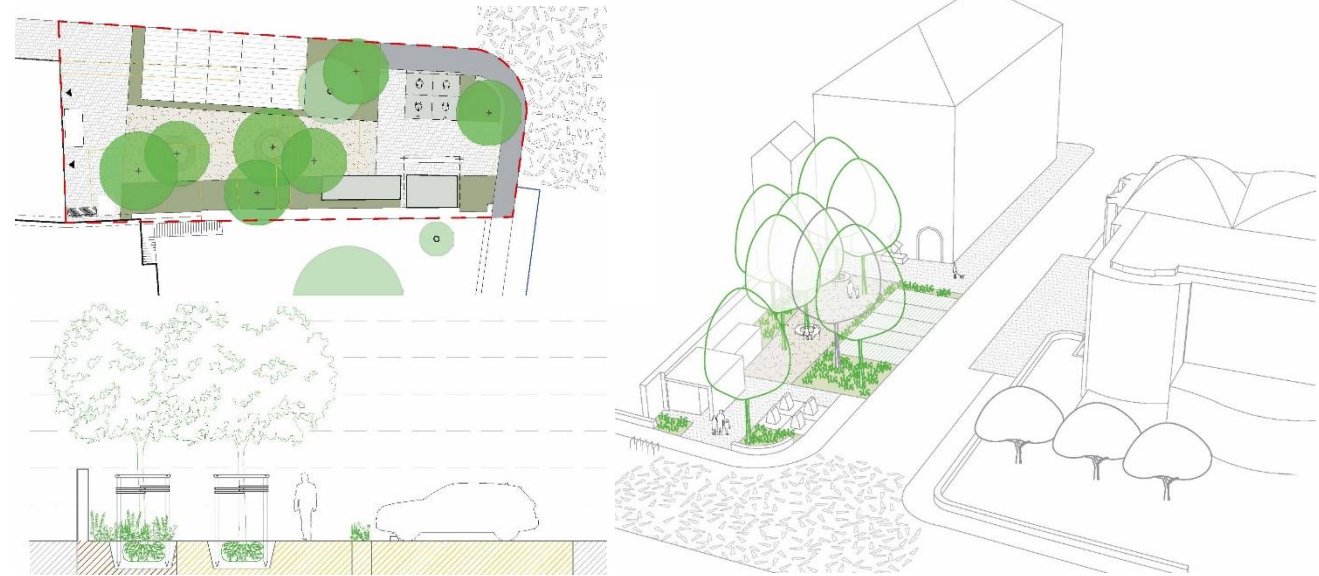
- ◎ Place du Casino
Plantation d'arbres, végétation basse et perméabilisation du sol
- ◎ Abords de l'Office du tourisme
Plantation d'arbres, végétation basse et perméabilisation du sol
- ◎ Haie vive Gracieuse
Plantation d'une haie vive ponctuée d'arbres le long de l'avenue
- ◎ Espace vert chemin de la Brume
Arborisation et végétalisation d'un espace résiduel
- ◎ Zone industrielle de Riond Bosson
Plantation d'arbres et d'arbustes, perméabilisation des stationnements



LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet C – Plan d'actions

- Image directrice pour chaque site d'action
 - Plan de principe
 - Coupe de principe
 - Axonométrie
 - Description et temporalité
- Boîte à outils avec des fiches techniques à destination des services internes, des privés et des mandataires en trois volets:
 - Un rappel de la vision d'ensemble à maintenir
 - Un guide pour les arbres en milieu urbain
 - Un jeu de recommandations de la plantation au remplacement de l'arbre

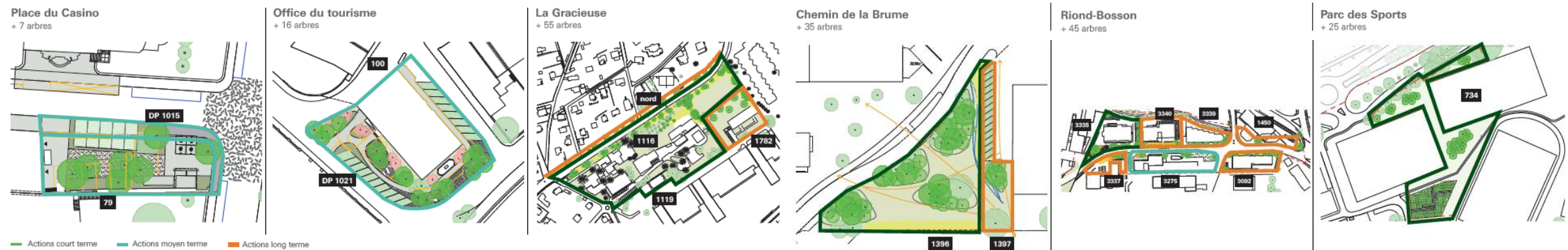


UN MÉMENTO	UN GUIDE	UN JEU DE RECOMMANDATIONS
VISION D'ENSEMBLE POUR LES PROJETS PRIVÉS ET LES SERVICES INTERNES	CONNAISSANCE DU VÉGÉTAL	FOSSES DE PLANTATION
VOLET LÉGAL	ESSENCES À PRIVILÉGIER	VÉGÉTALISATION DES PIEDS DES ARBRES
PROCÉDURES		PROTECTION DE L'ARBRE
		GESTIONS DES EAUX
		BONNES ET MAUVAISES PRATIQUES POUR L'ENTRETIEN DES ARBRES
		VÉGÉTALISATION & BÂTIMENT

LA STRATÉGIE D'ARBORISATION COMME OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé du volet C – Plan d'actions

- 3^{ème} workshop avec la Municipalité – Novembre 2022
 - Présentation des principes d'augmentation de l'arborisation sur les 6 sites d'actions
 - Présentation de la boîte à outils



PRÉAVIS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ARBORISATION ET DE VÉGÉTALISATION DE LA VILLE DE MORGES

Montant du préavis 1'480'000 CHF sur trois ans

- Préavis déposé en mars 2023
- Présentant la stratégie et les objectifs définis par la municipalité
- Acceptation par le conseil communal en juin 2023

Stratégie d'arborisation et de végétalisation de la Ville de Morges : demande d'un crédit de CHF 1'480'000.00 TTC pour la mise en œuvre d'une première étape de la stratégie pour la période 2023-2026

N° DE PRÉAVIS : 12/3.23



DIRECTION : Municipalité en corps

PRÉAVIS PRÉSENTÉ AU CONSEIL COMMUNAL EN SÉANCE DU : mercredi 1^{er} mars 2023

PREMIÈRE SÉANCE DE COMMISSION : mardi 7 mars 2023 à 18 h 30 en salle Léman, avenue de Riond-Bosson 14

DEMANDE DE DÉTERMINATION DE LA COMMISSION DES FINANCES : oui

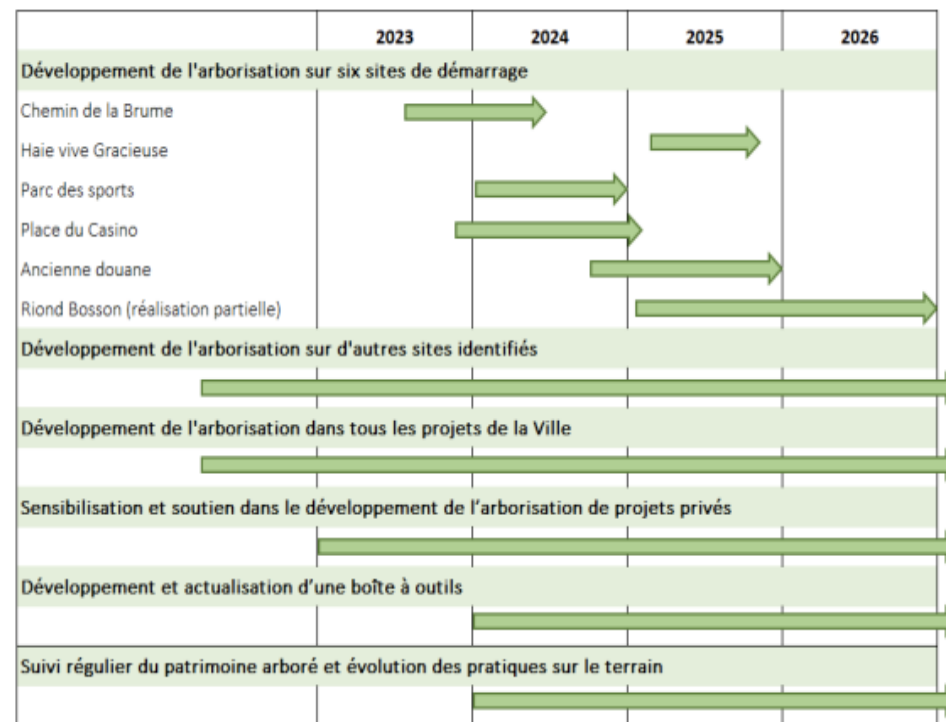
ANNEXES : Brochure « Stratégie d'arborisation et de végétalisation de la Ville de Morges » disponible sur www.morges.ch/canopée



PRÉAVIS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE D'ARBORISATION ET DE VÉGÉTALISATION DE LA VILLE DE MORGES

Montant du préavis 1'480'000 CHF pour trois ans

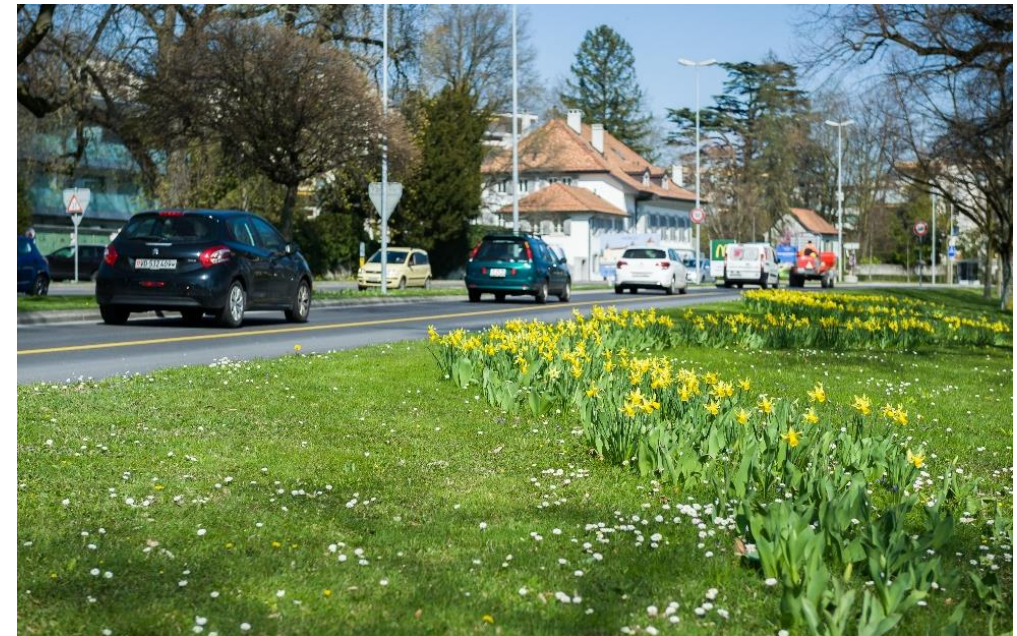
- Engagement d'un techniciens paysagiste à 60%
- Réalisation de 6 projets définit et de quelques projets secondaires
- Créations de fiches thématiques et accompagnements de projets privés
- Communications



BILAN DE LA DÉMARCHE

Difficultés rencontrées

- Changement de paradigme: La nature en ville est à intégrer dès le démarrage de chaque projet
- Financement par un crédit cadre
- Ressources importantes à allouer pour la mise en œuvre de la stratégie et pour son suivi
- Faire comprendre que ces actions nécessitent des ressources financière et humaines
- Suivi des indicateurs pour de l'évolution de l'indice de canopée



BILAN DE LA DÉMARCHE

Bénéfices effectifs

- Adhésion et implication de la Municipalité sur la stratégie
- Prise de conscience de la dimension végétale sur les projets par la Municipalité
 - Aménagement de la Voie verte
 - Réaménagement de la rue Louis-de-Savoie
- Implication effective de l'ensemble des services : Amélioration déjà obtenues sur les projets en cours
 - Rénovation du collège de Chanel
 - Réfection de la route et mise aux normes d'un arrêt de bus Tolochenaz



FAIRE PROSPÉRER LA NATURE EN VILLE AU-DELÀ DE LA STRATÉGIE D'ARBORISATION

Les enjeux pour l'administration

- La stratégie d'arborisation doit être systématiquement prise en compte dans les projets ainsi que la place de la nature en ville
- Les collaborateurs du terrain sont le maillon principal du maintien de la nature en ville
- Plusieurs difficultés peuvent survenir:
 - Manque de formation
 - Résistance au changement
 - Crainte d'une surcharge de travail
 - Peur de la réaction du public si ce n'est pas «propre en ordre»
- Il faut fournir les connaissances, les outils et une stratégie claire validée et portée par la Municipalité



FAIRE PROSPÉRER LA NATURE EN VILLE AU-DELÀ DE LA STRATÉGIE D'ARBORISATION

Le rôle essentiel des citoyen·nes

- Les arbres sont un bien commun dont les privés ont aussi la responsabilité
- Communiquer
 - Ateliers participatifs
 - Séances d'information
 - Articles dans les journaux
- Réglementer
 - Révision du règlement relatif à la protection des arbres
 - Révision du PACom



FACTEUR DÉTERMINANT POUR LA RÉUSSITE DE LA DÉMARCHE

Les plus

- Adhésion et implication de la Municipalité sur la stratégie
- Acte Municipal => Exécutif laissant peu de place au jeu politique
- Les deux phases du projet – définition de la stratégie et la mise en œuvre rapprochées
- Sensibilité actuelle de tous les acteurs politiques et techniques

Les freins

- Le jeu politique
- Des objectifs mal définis ou imprécis



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

PLACE À LA DISCUSSION

Morges, le 09 novembre 2023

Ville de Morges – Service Infrastructures et Gestion urbaine - 021 823 03 20

www.morges.ch

stanley.mathey@morges.ch



*Le meilleur moment
pour planter un arbre
était il y a 20 ans. Le
deuxième meilleur
moment est
maintenant.*

